



**MOT DU MINISTRE POUR LE DEUXIEME**  
**MAGAZINE**

La Direction générale des sports et de la vie fédérale(DGSVF) est un organe technique qui assiste le Ministère des sports et du cadre de vie dans l'exercice de ses attributions en matière de politique sportive. A ce titre, la DGSVF est chargée de superviser et coordonner les actions stratégiques de la Politique Nationale des Sports (PNS 2021-2025).

Sous le leadership majestueux du Président de la République, Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA et du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Robert Beugré MAMBE, qui ambitionnent de faire de la Côte d'Ivoire une puissance sportive en Afrique et dans le monde, la DGSVF à travers le Ministère des Sports et du Cadre de Vie à un grand rôle à jouer : celui d'encadrer et d'orienter toutes les fédérations sportives nationales.

Ainsi, les fédérations sportives sont appelées à couvrir totalement le territoire national en vue de faire la promotion et le développement des disciplines sportives. Le but est de pousser le citoyen lambda à la pratique du sport.

Le désir de l'Etat est de mettre la Côte d'Ivoire à la table des grandes puissances au niveau du sport. Ceci passe par la détection de talent, une stratégie chère au Ministère au

Ministère des Sports et du cadre de vie. C'est pourquoi, les fédérations devront aller partout en Côte d'Ivoire pour dénicher le ou les perles rares. Dans toutes les disciplines dont les fédérations sportives sont officiellement reconnues, nous devons mettre en avant les athlètes, capables de performer au plus haut niveau et faire briller notre pays dans les compétitions sportives et partout ailleurs dans le monde.